CHASSÉS DES BUREAUX DE POSTE DE BOUIRA

Les écrivains publics s'indignent

Depuis plus de 17 ans, et au plus fort moment du terrorisme et de l'insécurité, des dizaines d'écrivains publics ont pu acquérir des agréments auprès de leurs wilayas respectives pour exercer leur métier à l'intérieur des enceintes des bureaux de poste.

Cette fonction qui leur servait de gagne-pain était d'autant plus utile qu'ils rendaient un grand service à Algérie Poste en venant en aide aux clients illettrés qui avaient souvent l'habitude d'importuner les agents préposés aux guichets pour leur remplir soit un chèque, soit un mandat ou simplement leur écrire l'adresse sur une lettre à expédier.

De fait, après l'installation de ces écrivains publics à l'intérieur des bureaux de poste, les agents d'Algérie Poste pouvaient se consacrer à leur noble travail : celui d'effectuer des opérations et non de servir d'écrivain public. Ainsi, depuis la publication du décret portant autorisation d'installation d'écrivains publics à l'intérieur des bureaux de poste, des centaines d'écrivains publics se sont fait délivrer ces fameuses autorisations et exerçaient leur métier en toute légalité permettant à de pauvres citoyens illettrés de remplir les documents nécessaires, moyennant quelque 10 ou 15 DA selon la réglementation.

De fait, ce furent des centaines de personnes exerçant ce métier qui se sont trouvé un emploi qui ne prélevait aucun centime à l'Etat et à Algérie Poste. Bien au contraire, ce furent ces écrivains publics qui ont pu aider grandement l'institution postale en prenant en charge les milliers d'illettrés que l'on trouve souvent parmi les vieux retraités.

Cependant, depuis le mois de janvier dernier, une note émanant du service de sécurité interne d'Algérie Poste aurait été adressée aux différentes directions de wilaya leur intimant l'ordre de chasser ces écrivains publics de l'enceinte des bureaux de poste, en invoquant entre autres raisons, le volet sécuritaire.

Or, c'est ce point que ces écrivains publics récusent en rappelant qu'ils avaient exercé ce métier au plus fort moment du terrorisme sans que personne n'y trouvait à redire, ni en ce qui concerne leur comportement exemplaire en tous points de vue ni en ce qui concerne la qualité du service qu'ils rendaient aux clients illettrés d'Algérie poste. Aussi, après avoir été chassés de ces bureaux, des écrivains publics de Bouira, mais également des autres wilayas, interpellent le président de la République pour intervenir en leur faveur surtout que ce métier est leur seule source de revenus, du moins pour la plupart d'entre eux. En outre, ils espèrent voir le ministre de tutelle revenir sur sa décision pour leur permettre de poursuite leur métier.

Y. Y.

ADRAR

L'eau, un facteur primordial

Dans un environnement socioéconomique en pleine mutation, caractérisé par des conditions climatiques particulièrement difficiles, l'eau dans la wilaya d'Adrar reste le facteur primordial de tout développement.

Les ressources hydriques dans la wilaya se distinguent par des eaux localisées dans la nappe phréatique.

Si au niveau de la région d'Adrar, l'eau se trouve à quelques mètres, entre 10 et 50 mètres, à Bordj Badji-Mokhtar (daïra située à 800 km du chef-lieu), le forage nécessite des profondeurs allant jusqu'à 400 mètres.

Les systèmes traditionnels de captage et d'irrigation dans le Sud (foggaras) témoignent du génie hydraulique humain. Les foggaras sont omniprésentes. Ce sont d'anciennes conduites d'eau souterraine destinées à irriguer la palmeraie. Elle sont les seules qui sont orientées dans le sens sud-nord, contrairement aux autres qui essaiment la région du Touat (Adrar et les environs) du Gourara (Timimoun et ses environs) et du Tidikelt (In Salah-Aoulef-Reggan). La foggara est un ouvrage hydraulique qui réduit au maximum l'évaporation. Elle utilise un système de galeries souterraines qui permettent de draîner l'eau du sous-sol et de l'amener par gravité à partir d'une succession de puits d'aération jusqu'à ce qu'elle parvienne aux champs. Une séguia distribue cette eau par le biais de *kesria*, (distributeur en pierre) vers de petites séguia…

Le partage de l'eau est matérialisé par des «peignes» placés en travers des canaux d'irrigation. Le fonctionnement quant à lui est contrôlé par un *kial,* lequel détermine la quantité d'eau en fonction du montant versé par le demandeur.

Une trouvaille extraordinaire qui continue d'émerveiller à ce jour et dont la réalisation est attribuée par les historiens tantôt aux Irakiens tantôt à des tribus ayant peuple la région depuis plusieurs siècles déjà.

Cependant, en dehors du palmier-dattier, ils ne peuvent servir qu'une agriculture de subsistance.

La mauvaise gestion, le plus souvent conjuguée à une surexploitation de la nappe, a engendré des problèmes socioéconomiques et environnementaux graves.

Du point de vue climatique, la région d'Adrar est l'une des régions les plus chaudes et les plus arides du globe. Elle se caractérise par des précipitations très peu abondantes et irrégulières. Les températures élevées peuvent dépasser largement les 50° en été. Les vents sont relativement fréquents et leur vitesse importante, ce qui provoque pendant cette période le sirocco ou des vents de sable responsables de formation et de déplacement de dunes.

Toutes ces conditions négatives rendent impossible toute pratique de culture sans irrigation.

Pour une gestion rationnelle et durable des ressources en eau au Sahara, l'agence du bassin hydraulique a été créée par décret exécutif n° 96-283 du 26/08/96. Elle englobe 17 wilayas (Adrar, Béchar, Biskra, El-Oued, Ghardaïa, Illizi, Ouargla, Tamanrasset, Tindouf, Laghouat, Djelfa, Batna, Tébessa, El-Bayadh, M'sila, Khenchela et Naâma).

Les missions du comité du bassin visent à débattre et à formuler un avis sur toutes les questions liées à l'eau, la répartition de la ressource en eau, les actions à envisager pour la préservation de la ressource en eau.

Il est à noter que l'agriculture en zone aride constitue la principale source de revenus et un moyen de fixation des populations.

El-Hachemi S.

TIZI-OUZOU

Les plages d'Azeffoun cédées aux particuliers

Contrairement à la saison passée, où les élus locaux ont procédé aux enchères publiques pour la gestion des deux plages de la ville à la fin du mois de juin, cette année l'opération a été décidée dès l'entame du même mois.

Pour rappel, le retard pris l'année dernière dans l'achèvement des travaux de plusieurs grands chantiers engagés seulement un mois avant, soit au mois de mai, avait retardé l'accomplissement à temps de la démarche.

La plage à proximité de la ville d'Azeffoun, plage du Centre, a été cédée à 510 000 DA. Un prix supérieur à celui de l'année passée puisque son acquéreur n'avait déboursé que 300 000 DA pour une période équivalente, à savoir trois mois de gestion.

Peut-être que les modifications opérées tout le long de celle-ci, comme les palissades formant une très grande terrasse qui fera office d'un front, a incité les soumissionnaires d'enchérir encore plus.

La seconde plage distante de près d'un kilomètre à l'est du centre-ville a bénéficié de deux plates-formes commerciales de 500 m² chacune où seront érigés les futurs restaurants et cafétérias derrière lesquels s'étale un parc de près de 10 000 m² entièrement bitumé dont la capacité serait d'un peu plus de 400 voitures.

Une infrastructure conséquente cédée, bien entendu, pour une somme supérieure qui est de l'ordre de 2 510 000 DA.

A noter que cette somme bien qu'elle soit importante est en-dessous de celle de la saison passée, près de 200 000 DA. Certes cette procédure est la plus indiquée, mais tout en recueillant l'adhésion de la population un scepticisme s'affiche tout de même et ce, relativement aux mauvaises intentions des opérateurs d'intégrer la politique touristique prônée par les élus locaux car dans bien des cas les prix pratiqués sur la restauration ou les parcs pour voitures font fuir les estivants.

Pour ce faire, les enchères doivent être accompagnées d'un cahier des charges rigoureux qui mettra le savoir-faire à l'abri de tout autre considération. Autrement, il jouera le rôle d'un sélectionneur de réels opérateurs touristiques, les gens du métier qui apporteront un plus.

F. B.

ALGER

51 milliards de dinars pour le budget supplémentaire 2009

La session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger a adopté hier le budget supplémentaire de l'année en cours pour un montant de plus de 51 milliards de dinars. Une somme de plus de 16 milliards de dinars, soit 33% du budget général, est destinée à l'équipement et l'investissement, et plus de 34 milliards de dinars, soit 67%, pour la gestion. Ce projet de budget supplémentaire vise à ajuster le budget primitif, en inscrivant de nouvelles dépenses. Les membres de la commission finances, économie et promotion de l'investissement ont affirmé que la wilaya d'Alger a connu une augmentation considérable liée à la multiplication des recettes de la wilaya en matière d'impôts locaux.

S. A.

RAMASSAGE DES ORDURES

Le wali refuse de supprimer les rondes de la journée

Répondant à une suggestion d'un délégué sur la possibilité de régulariser le ramassage d'ordures, soit fixer les rondes de transport d'ordures dans la capitale à partir de 20h, le wali d'Alger, Mohamed Kebir Abdou, est catégorique. La plupart des communes de la capitale sont sales. Il dira que si le transport d'ordures passe uniquement la nuit la capitale deviendrait sûrement une décharge pendant la journée. Il dira que les agents de transport d'ordures sont obligés de faire des rondes de rattrapage pendant la journée pour éviter le pire. Une question de civisme, estime le wali. «J'accepte qu'on critique une gestion mais je n'accepterai jamais qu'on remette en cause les agents de nettoyage», dira le wali. Ce dernier a soutenu que lui-même avec le directeur du commerce ont procédé à la fermeture de plusieurs commerces qui ne respecter pas l'hygiène de l'environnement.

S. A.

COMMÉMORATION DE LA PREMIÈRE LEVÉE DES COULEURS À SIDI-FREDJ

Bouzeguène hôte de Staouéli

Le P/APC de Staouéli, en collaboration avec la famille révolutionnaire de la localité, a lancé une invitation solennelle à la Cnec et aux moudjahidine de Bouzeguène en vue de participer à la célébration du 47e anniversaire de la fête de l'Indépendance, notamment à la levée des couleurs qui aura lieu à la plage de Sidi-Fredj, lieu de débarquement des forces coloniales le 14 juin 1830. Cette invitation fait suite à une demande de célébration de l'événement par la Coordination des enfants de chouhada de Bouzeguène — soucieuse de contribuer à la valorisation des grandes dates qui ont marqué l'histoire du pays — en rendant hommage au colonel Mohand Oulhadj, successeur du colonel Amirouche à la tête de la Wilaya III, à qui reviendra l'insigne honneur de lever, pour la première fois, l'emblème national sur les lieux mêmes du débarquement.

La levée des couleurs sera suivie de témoignages de moudjahidine et d'une conférence animée par l'historien Kacimi Zinedine. Des moudjahidine ayant participé à la levée des couleurs à Sidi Fredj aux côtés du colonel Mohand Oulhadj lors de la proclamation de l'indépendance seront également honorés à cette occasion.

S. Hammoum